

F 1724

447

R. P. COUËT, O. P.

Bas les Masques

ETUDE ANTIMAÇONNIQUE

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE « L'ÉVÉNEMENT »

—
1911

J. D. Binnett & Co.

Bas les masques Étude antimaçonnique

Thomas Cyrille Couët



Imprimerie de « L'Événement », Québec, 1911

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

R. P. COUËT, O. P.

Bas les Masques

ÉTUDE ANTIMAÇONNIQUE

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE « L'ÉVÉNEMENT »

1911

TABLE DES MATIÈRES

(ne fait pas partie de l'ouvrage original)

Préface

- I. — Bas les Masques
- II. — La Dénonciation est un Devoir
- III. — La Dénonciation est une mesure très sage
- IV. — Cette mesure est tout à fait opportune
- V. — Conclusion

Vu et approuvé :

FR. TH. DOM. G. GONTHIER, O. P.,
Lecteur en Théologie.
FR. E. A. LANGLAIS, O. P.,
Lecteur en Théologie.

Permis d'imprimer :

FR. HENRI HAGE, O. P.,
Vicaire-Général des Dominicains.

Nihil obstat.

L. LINDSAY, p^{ter},
Censor deputatus

Imprimatur :

† L.-N. ARCHIEP. QUERECEN.

Quebeci die 31^a jan. 1911.

Conformément à la loi, trois exemplaires de l'ouvrage : « Bas les Masques » ont été déposés au Ministère de l'Agriculture, Ottawa, par le R. P. Couët, en l'année mil neuf cent onze.

LETTRE DE SA GRANDEUR M^{gr} BÉGIN À L'AUTEUR

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Québec, 31 janvier 1911.

Au Révérend Père Couët, O. P.,

Mon Révérend Père,

Je vois avec plaisir que vous continuez vos travaux sur la Franc-Maçonnerie. Déjà votre premier opuscule avait jeté beaucoup de lumière sur une question trop peu connue et trop peu comprise de nos jours. La clarté de l'exposition et la précision des détails sont de précieuses qualités dont vous avez su tirer un excellent parti. Aussi vous ont-elles valu les plus beaux éloges de plusieurs publicistes éminents de l'étranger.

C'est un gage de succès pour le nouveau travail que vous venez de finir.

Vous avez repris la question de la Dénonciation sous une forme moins didactique. Vous l'étudiez cette fois à la lumière de vos connaissances historiques et de votre esprit d'observation : c'est une heureuse idée, car elle vous permet de donner à votre thèse une force encore plus grande en l'appuyant sur une base nouvelle.

Dans un nombre de pages assez restreintes, mais bien vivantes, vous avez su condenser plus d'une leçon de philosophie sociale que nos compatriotes ne manqueront pas de méditer.

Puissent-elles détourner de notre pays les fléaux qui ont affligé et affligent encore le vieux monde !

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

† L. N. ARCH, DE QUÉBEC.

BAS LES MASQUES

I

Nous avons en Canada notre contingent de Francs-Maçons. Nous pourrions nous en passer, mais la mauvaise graine prend racine partout, et pour peu qu'on la laisse croître en liberté, elle a bientôt fait de couvrir tout le champ.

Combien sont-ils ? Ils étaient 92 dans l'Émancipation. Il y en a ailleurs. Combien ? On ne le sait pas au juste. Peu importe, un fait est certain, c'est qu'ils ont pris pied dans notre pays.

Ils ont adopté le programme de leurs frères de France, qui travaillent avec tant d'ardeur à la déchristianisation de l'âme française ; ils emploient les mêmes méthodes, qui consistent à s'emparer peu à peu des situations favorables à la diffusion de leurs doctrines, et ils s'enveloppent également du mystérieux secret.

Les semeurs d'ivraie partagent les mœurs du hibou qui se cache durant le jour, parce qu'il ne peut supporter les rayons du soleil, mais il sort la nuit, et à la faveur des ténèbres il atteint sûrement sa proie.

Nos frères Trois-Points sont des chasseurs de ténèbres, ils n'en sont que plus dangereux.

Il importe donc de les faire connaître. Le moyen le plus efficace — ils avouent eux-mêmes qu'ils ne craignent rien tant que la lumière — c'est de les montrer tels qu'ils sont, eux, la Loge et leurs entreprises. Nous suivrons en cela le conseil de Léon XIII, qui résumait dans une parole énergique l'enseignement de ses prédécesseurs : « Démasquez-les. »

Que l'on nous permette de revenir sur le sujet de la *Dénonciation*. Nous l'avons expliquée ailleurs plus longuement au point de vue doctrinal, mais il faut en parler encore, car il répugne à certains esprits de se faire

dénonciateurs ^[1]. Et nous voudrions bien faire disparaître toute crainte et toute hésitation.

1. [↑] La Franc-Maçonnerie et la Conscience Catholique.

II

La Dénonciation est un Devoir

Le droit naturel et la charité nous font un devoir de transmettre à l'autorité religieuse les renseignements positifs et certains que nous possédons sur ces conspirateurs. Se taire en pareil cas c'est faire acte de complicité. Que diriez-vous d'un voisin, s'il ne vous avertissait pas de la présence d'un incendiaire qui, sous ses yeux et à sa connaissance, se préparerait à brûler votre demeure ? Vous le traiteriez de complice, et vous auriez raison.

Il en est de même des sectaires qui conspirent contre vous, votre honneur, votre foi et l'âme de vos enfants. Les souverains pontifes, dans des lettres que nous possédons encore, n'ont pas cessé d'avertir les fidèles : et de leurs complots, et de la nécessité de les faire connaître. Hélas ! ils ont trop souvent prêché dans le désert, et, aussi depuis cent cinquante ans, l'histoire n'est-elle que le douloureux accomplissement de leurs prédictions.

Les traditions maçonniques n'ont pas changé, même il y a peut-être quelque chose de plus haineux dans leurs procédés, car le succès donne de l'audace.

La persécution qui sévit en France depuis trente ans est bien leur œuvre. Elle ne semble pas près de vouloir cesser. Voici quelques paroles qui valent des programmes à elles seules.

En 1892, le Fr ∴ Doumer, depuis député et gouverneur de l'Indo-Chine, — on le disait intelligent et au-dessus de ces bassesses — Doumer, dis-je, parlait ainsi en pleine assemblée :

« Le Grand Orient perdrait toute action politique, si les Fr ∴ M ∴ qui le composent et surtout ceux qui le dirigent ne faisaient pas résolument face au cléricisme, notre éternel ennemi »^[1].

Or, savez-vous ce que l'on entendait par cléricalisme ? Il avait été défini en 1850 par le Fr ∴ Courdaveaux : « La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtile, pour les associés de la tribune, mais ici, en Loge, disons-le hautement pour la vérité, le cléricalisme et le catholicisme ne font qu'un »^[2].

Le F ∴ Blatin à son tour donnait de l'idéal maçonnique la notion suivante : « Notre Ordre possède un idéal moral particulier et spécial qu'il enseigne et prêche dans le monde depuis plus d'un siècle, un idéal moral antagoniste à l'idéal moral chrétien »^[3].

Voilà qui explique bien des pages de l'histoire contemporaine ; voilà pourquoi on chasse Dieu de l'école, pourquoi on expulse les religieux et les religieuses de leurs couvents et les évêques de leurs palais, et pourquoi aussi on vole la foi aux petits enfants de France pour en faire des impies.

Laisserons-nous ces renégats et ces apostats faire école chez nous ? Alors, gare aux lendemains !



Il ne peut y avoir aucun doute sur la nécessité et le devoir de faire connaître ces gens-là.

Mais, l'obligation devient plus grave encore quand il s'agit des chefs et des organisateurs des Loges maçonniques. L'Église a ajouté une sanction très sévère : elle frappe d'excommunication ceux qui les connaissent et ne veulent pas les dénoncer.

« Sont excommuniés, dit-elle, ceux qui ne dénoncent pas les coryphées et les chefs occultes des sectes, jusqu'à ce qu'ils les aient effectivement dénoncés ». Bulle *Apostolicæ Sedis*. N° 18. Cf. Franc-Maç. et Consc. Cath.

Nous ajouterons quelques mots à l'étude que nous avons déjà faite de cette question afin de mieux faire saisir sa portée et son étendue.

Remarquons d'abord qu'il ne s'agit pas seulement des Francs-Maçons proprement dits, mais des membres de toute société secrète où l'on conspire contre la sécurité de l'Église ou de l'État.

La formule employée est très claire, très ferme, et aussi très générale ; elle ne laisse place à aucune exception ni échappatoire, car elle est

négative : *Non denuntiantes*, ceux qui ne dénoncent pas.

Et quels sont-ils ceux qui doivent ainsi parler, sous peine d'excommunication ?

Tous ceux qui *savent*, d'une manière certaine et positive.

D'abord, les membres catholiques des sociétés défendues.

Nul n'est mieux renseigné. Par le fait de leur affiliation aux loges, ils ne cessent pas d'appartenir à l'Église ; ce sont de mauvais fils, mais des fils quand même, pour lesquels on continue de prier.

De même pour ceux qui veulent revenir à l'Église et se réconcilier avec elle, qu'ils soient en santé, ou sur le lit de mort, on exigera qu'ils réparent le scandale donné, et qu'ils fassent les révélations nécessaires.

D'autres reçoivent les confidences des zéloteurs qui les approchent et les pressent de donner leur nom à la secte. Il arrive aussi que le hasard ou les accidents procurent de précieux documents. Il faut les porter à qui de droit.

Pareilles démarches ne se font pas sans une certaine appréhension, mais à tous nous dirons cependant : Que la crainte ou les menaces ne vous arrêtent pas ! Probablement vous vous êtes engagés dans cette voie dans un moment d'oubli ou de légèreté, vous regrettez votre faute, mais n'allez pas croire qu'il soit trop tard pour revenir. Ne redoutez pas non plus les menaces que l'on a pu vous faire, ni même les châtiments que l'on a pu infliger à quelque frère indiscret ou trop loquace.

Ils ne sont pas aussi braves qu'ils le disent, les enfants de la Veuve. Du reste, la gravité des coups qu'ils pourraient vous porter les mettrait en évidence. Ce serait tirer le rideau derrière lequel ils se cachent.

Ayez le courage de les braver comme Jean Bidegain et Copin-Albancelli.



La notion de ce devoir semblait perdue, au moins oubliée, depuis longtemps. On pouvait croire qu'il n'obligeait qu'au lit de mort, mais au contraire, il oblige en tout temps, et tous les chrétiens qui ont l'âge de puberté.

Voilà cette arme précieuse : les souverains pontifes nous ont prié à maintes reprises de nous en servir. Nous n'avons qu'à nous baisser pour la

prendre, nous ne pouvons pas refuser de le faire. Nous sommes les soldats du Christ, nous formons dans l'ensemble une armée permanente avec service obligatoire ; ses représentants sont nos chefs : à eux de commander, à nous de recevoir les armes, d'obéir et de marcher.

Nous osons croire que désormais l'on n'aura plus le droit de plaider ignorance, et que l'on parlera volontiers, à moins que l'on ne se retranche derrière une fausse délicatesse qui répugne à l'emploi de ce moyen.

-
1. ↑ [Compte-rendu analytique de l'assemblée du G. O. 1892, p. 14.](#)
 2. ↑ [Chaîne d'Union, juillet 1880, cité par Prache, La Pétition, etc.](#)
 3. ↑ [Bulletin du Grd. Or. Convent de Sept. 1895. Loge des Amis Triomphants.](#)

III

La Dénonciation est une mesure très sage

Les papes Clément XII (1738) et Benoit XIV (1751) furent les premiers à condamner la Maçonnerie. En outre, ils imposèrent aux fidèles cette obligation de révéler à l'autorité religieuse les noms des sectateurs.

Hélas ! la parole des papes n'a pas toujours été comprise ni obéie. Cette désobéissance a été fatale et désastreuse.

Or il se trouve encore de nos jours des hommes qui osent douter de la qualité des armes que nous tenons de nos chefs. Quelle aberration et quelle présomption !

Les pontifes qui gouvernent la Sainte Église sont meilleurs juges que les fidèles ; ils reçoivent l'assistance de l'Esprit Saint, et puis, ils sont les héritiers de ces grands lutteurs qui s'appelaient saint Léon le Grand, saint Grégoire VII, Innocent III et tant d'autres. Ils ont reçu de leurs prédécesseurs des trésors de savoir et d'expérience. Est-il quelqu'un qui ait mieux vu, et de plus près, et plus profondément, les faiblesses de l'homme et les défauts de sa cuirasse ?

Le direction des papes du XVIII^e siècle était le fruit de cette sagesse. [\[1\]](#)



Il fallait une arme nouvelle, en effet la tactique était changée. Jusque-là les ennemis de l'Église l'avaient attaquée ouvertement : depuis les empereurs qui torturaient les chrétiens sous les yeux de la foule ; les schismatiques qui combattaient en plein jour par la parole et par la plume, les empereurs d'Allemagne qui conduisaient leurs armées sous les murs de Rome, jusqu'aux protestants qui avaient engagé la lutte à ciel ouvert, en rejetant avec éclat l'autorité du pape. Mais au XVIII^e siècle, la bataille allait se faire en champ clos, bien fermé, habilement défendu.

Rarement en effet, on sût utiliser toutes les ressources que la ruse, la perfidie et la finesse la plus subtile peuvent inventer pour s'en faire des armes.

Le secret le plus absolu était imposé aux membres de la Loge ; défense leur était faite de révéler le lieu des réunions, les noms des sectateurs, les discours qui s'y prononçaient, et les travaux qui s'y exécutaient.

On s'engageait par serment à ne jamais dévoiler aucun des secrets de la maçonnerie, même après l'avoir quittée. On était averti que des représailles terribles suivraient toute indiscretion.

On s'entoura de symboles et de mystères, afin de mieux dissimuler l'hypocrisie et le mensonge qui devaient tenir une place si importante dans l'histoire des sociétés secrètes.

Sauf pour les ardents, il est certain que l'on n'aime pas à être connu comme Franc-Maçon, même en France où ils sont si puissants et où ils jouissent d'un prestige si considérable. On est toujours au moins catholique de nom, quelques fois un peu plus.

Ce fut déjà la pratique des premiers maçons. D'apparence honnête et respectable, ils se mêlaient au peuple chrétien, s'empressaient auprès du clergé, attiraient chez eux les prélats et les grands seigneurs, se mettaient sous la protection des rois qu'ils accablaient de flatteries et d'honneurs. On conféra même aux uns et aux autres les grades les plus élevés qu'ils acceptèrent avec joie et qu'ils portèrent avec orgueil, cependant que dans une loge voisine on préparait leur déchéance et la spoliation de leurs biens.

Le mensonge fut vraiment la cheville ouvrière et l'âme de l'institution, qui eut sans peine l'intelligence des directions données par ses chefs, comme celle-ci que nous trouvons dans les Écrits Originaux saisis à Munich en 1785 : « Appliquez-vous à l'art de vous contrefaire, de vous cacher, de vous masquer, en observant les autres, pour pénétrer leur intérieur ».

La Franc-Maçonnerie s'était présentée comme une institution philosophique, n'ayant pour objet que la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et l'exercice de la bienfaisance.

Elle n'excluait personne pour ses croyances.

Elle avait pour devise : Liberté, Égalité, Fraternité. Le premier soin des maçons comme citoyens devait être de respecter les lois du pays qu'ils habitaient.

C'était écrit en toutes lettres dans les statuts de la Franc-Maçonnerie.

La belle société du XVIII^e siècle fut aveugle. Bien peu de familles nobles se tinrent à l'écart, au contraire la plupart sympathisèrent avec leurs pires ennemis. Elle fut sourde, et ne voulut pas entendre la parole des Papes qui eurent assez de clairvoyance pour reconnaître le danger dans les manœuvres habiles et astucieuses de la secte ; ils eurent également assez de fermeté pour indiquer le remède. Mais le crépuscule sanglant de l'avant dernier siècle éclaire d'une lueur sinistre l'insouciance, la légèreté et la désobéissance de cette société sourde et aveugle.

Moins d'un siècle et demi plus tard, Louis Blanc pouvait écrire :

« Il plût à des Souverains, au grand Frédéric de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie, ce qu'on pouvait montrer sans péril ; ils n'avaient pas à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs où le fond des doctrines ne perçait que confusément à travers l'allégorie, et où beaucoup ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des Loges, que des formules sans application à la vie ordinaire, et en un mot, qu'une comédie de l'égalité. *Mais, en ces matières, la comédie touche au drame*, et il arriva, par une juste et remarquable dispensation de la Providence, que les plus orgueilleux contempteurs du peuple furent amenés à *couvrir de leur nom, à suivre aveuglément de leur influence leurs entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes*^[2].

Tout ce monde s'était laissé endormir. « Ils se trompent rarement les fils de Satan », dit Louis Veuillot.

Les catastrophes qui suivirent ont été encore plus grandes qu'on ne les avait prévues.



Mais, on se demandera peut-être comment il se fait que la politique des papes aidée de l'Esprit Saint, ait produit de pareils résultats ? À quoi ont servi tous ces trésors de sagesse et d'expérience ? Ils ont été impuissants à sauver la société.

La politique des papes, même inspirée, ne réussit pas toujours, c'est vrai, il faut s'en prendre alors aux malheurs des temps. Mais les malheurs des temps, ce sont les hommes qui les font, eux-mêmes creusent les abîmes et préparent les chutes lamentables dans lesquelles ils succombent.

Elle ne réussit pas toujours cette politique parce que l'individualisme entre en lutte avec l'autorité légitime, parce qu'il discute, qu'il juge, qu'il condamne parfois ; bien plus, parce que des catholiques vont s'asseoir au bivouac ennemi, et qu'ils osent même y prendre des ordres pour la bataille du lendemain.

C'est ainsi que s'opère la démoralisation des forces catholiques, et voilà comment les batailles mal engagées sont perdues, et comment les places fortes mal défendues sont prises d'assaut.

Louis Veuillot disait encore, cette fois en parlant du pape Jean XXII : « Il avait fait un empereur avec ce qu'il pouvait, car la matière devenait rare. » À force de diminuer la vérité et d'atténuer le commandement, la matière dont on fait aussi les bons chrétiens finit elle-même par devenir rare.

1. ↑ Rappelons-nous cependant, que les Manichéens et les Albigeois avaient déjà des organisations secrètes. L'attention des papes était donc tenue en éveil.

2. ↑ Louis Blanc. Hist. Rév. Franç. ch. III.

IV

Cette mesure est tout à fait opportune

Les noms de Copin-Albancelli et Jean Bidegain resteront célèbres dans l'histoire de la guerre que l'on fait à la Franc-Maçonnerie. Ils ont eu des imitateurs en Canada. L'influence de ces révélations a été profonde. Une lumière plus abondante a été projetée sur la secte, ses membres et ses travaux. Aussi en ont-ils fait une grimace, puis une colère...

Ils ont protesté de toutes leurs forces, crié à la persécution, à la calomnie, ressassé les mensonges traditionnels, pour détourner les regards de leur piteuse détresse. Mais le public a pu constater à loisir combien ils étaient méprisables, et, qu'ils n'étaient en somme, ici comme partout, que d'insignes malfaiteurs.



Ces puissantes projections lumineuses nous ont permis de faire plusieurs découvertes fort intéressantes.

La première, mais non la moins curieuse, c'est le peu de valeur intellectuelle de l'ensemble. La masse se compose d'individus qui n'ont pas de haine bien spéciale, mais beaucoup d'ambition et de cupidité. Les vaniteux et les orgueilleux, les ratés et les naïfs, les badauds et les bonshommes fatigués de la vieille et austère morale de l'Église forment le plus grand nombre.

Ils sont la masse, masse inerte, qui serait parfaitement inoffensive si elle n'était conduite par un petit groupe animé d'une haine féroce, sans doute parce qu'ils ont vécu de la charité de l'Église, qui les a élevés gratuitement comme nous tous.

Ces quelques-uns sont doués d'une activité fébrile, on les trouve partout à la fois ; ils sont alliés aux pires sectaires de France et de Belgique, ils en

ont l'audace et l'hypocrisie.

Ainsi ont-ils visé d'abord l'école. C'est un point capital. — Depuis longtemps déjà on conspire contre l'école dans la Province de Québec. — Ils avaient réussi à glisser des adeptes dans quelques-unes de nos écoles. Oh ! nous ne prétendons pas qu'ils y ont fait beaucoup de mal, ils n'en ont pas eu le temps, mais ils s'y étaient installés, et peu à peu les positions se prenaient.

L'un des plus combatifs parmi nos maçons canadiens n'a-t-il pas essayé de forcer la porte du Conseil de l'Instruction Publique ? Il s'est heurté un peu plus tard à la porte d'un autre Conseil. Mais, on sait avec quel succès.

La campagne scolaire anticatholique est menée par les mêmes hommes dans une certaine presse à leur merci. Que de sophismes et d'idées fausses ont été répandues dans l'esprit de nos populations depuis quelques années !

Nous avons encore constaté, grâce toujours à l'abondance de cette lumière nouvelle, que la police était l'objet de leurs prédilections. C'était bien trouvé. Quel splendide poste d'observation !

Qui ne sait que la police voit tout et entend tout ? Il y a beaucoup à voir et à entendre, le soir, la nuit, dans les affaires ténébreuses, comme dans celles qui se passent en plein jour, et sur lesquelles il faut jeter un voile épais et faire silence.

La police connaît tout le monde, et bien peu voudraient être connus du public comme la police les connaît.

Voilà qui est précieux pour la secte. On pourra facilement organiser un petit système de fiches très utile, pour se renseigner sur tel ou tel individu... si on voulait lui faire un petit scandale... et tel autre qui passe pour un fort et un brave, qui n'est qu'un poltron ou un saltimbanque...

Enfin, ils sont innombrables les services que la police peut rendre à ces messieurs.

Leur activité s'est portée partout, dans tous les coins et recoins de la vie municipale de la métropole, mais, n'insistons pas davantage aujourd'hui.

Ils sèment aussi leur prose maçonnique, ou à esprit maçonnique, dans les journaux ; ils fondent des cercles soi-disant neutres, comme l'Alpha et Omega ; ils organisent des funérailles scandaleuses, où ils essaient de

compromettre de respectables citoyens. Ils s'agitent autour des sociétés ouvrières, etc. etc.

Ce sont là quelques-uns des traits de cette activité dévorante et méchante que certaines révélations ont surtout mis en lumière.



Non seulement nous connaissons maintenant leurs projets, mais même le terrain sur lequel ils manœuvraient de préférence et avec un certain succès. Il nous est loisible de les y rencontrer, car nous y avons accès, nous aussi : c'est le terrain électoral.

Grosse question, me direz-vous. C'est vrai, mais à quoi serviraient toutes ces dénonciations si elles devaient dormir sous la poussière des archives ? Non, elle n'y resteront pas, car elles serviront à dresser la liste noire de nos ennemis, elle servira à les montrer du doigt, afin que les électeurs les connaissant bien par leur nom, puissent les éliminer de l'administration des affaires publiques.

C'est par l'élection qu'ils ont voulu se hisser au pouvoir, soit en se présentant eux-mêmes, soit en y poussant leurs amis. N'ont-ils pas essayé de se faire des protecteurs dans le monde politique au moyen de promesses, de compromis et de bons offices réciproques ?

C'est bien dans les mœurs maçonniques : « Les Loges, sont des comités démocratiques permanents, et c'est à elles qu'il appartient principalement dans les départements menacés par l'influence territoriale ou personnelle des candidats cléricaux ou monarchistes, de donner au suffrage universel, l'impulsion, la discipline et l'organisation qui lui sont indispensables pour faire sortir de l'urne, une chambre républicaine, radicale, progressive et anti-cléricale ». [\[1\]](#)

Il importe donc de manœuvrer hardiment sur le terrain électoral. Alors dans aucune élection ne votez pour un franc-maçon notoire, et pas davantage pour ses amis et ceux qui le soutiennent.

N'oublions pas qu'ils ont failli, un jour, imposer leur volonté, ou à peu près, dans Montréal. Ces temps-là ne doivent pas, ne peuvent pas revenir.

Nous ajouterons : faisons bonne garde autour de nos sociétés de bienfaisance et même nos sociétés en général ? Elles sont nombreuses et florissantes. Qu'on ne laisse pas introduire dans leur sein, des hommes qui ne seront jamais des éléments d'ordre, d'union et de prospérité. Ils paraissent inoffensifs de prime-abord, mais ils resteront toujours les instruments de la Franc-Maçonnerie, elle leur dictera ses volontés, et ils feront son œuvre. Ne les laissez pas entrer, opposez-leur votre boule noire, si jamais on les présente. Jamais non plus, ne leur donnez votre voix dans l'élection de vos officiers.

Les règlements de la plupart de nos sociétés exigent de leurs membres la pratique des devoirs religieux. Les F.-M. ne sont pas en état de les faire, à moins qu'ils n'agissent en fourbes et en hypocrites. Vraiment, vous n'avez aucun intérêt à vous entourer de menteurs de cette espèce.

On voit déjà de quelle utilité seront ces listes noires que nous pourrons préparer, grâce aux révélations qui nous seront faites.



Il est temps d'agir, maintenant que notre peuple est encore chrétien. Bien sûr qu'il ne veut pas de cette engeance dans les affaires publiques. Il n'en veut pas davantage dans nos institutions ni dans nos sociétés de bienfaisance.

Il ne faut pas lui permettre de s'endormir comme le peuple français. Il est plus facile d'arrêter le semeur d'ivraie sur le bord du champ que de réparer les dégâts une fois qu'il a répandu la mauvaise semence.

1. ↑ Le monde maçonnique, cité par les *Annales Catholiques*, 7 mai 1885.

Conclusion

V

Soyons donc sans pitié et sans peur pour dénoncer les adeptes de la maçonnerie, afin que l'on n'ait pas un jour à nous faire les reproches que Jules Lemaître adresse à ses compatriotes. Il parle des abominations huguenottes. Changez les mots protestants et huguenots, vous croirez qu'il parle de francs-maçons.

« C'est notre faute, dit-il. Si les catholiques avaient employé à faire connaître les crimes des protestants, l'acharnement que ceux-ci ont mis à dénoncer les crimes des catholiques, à les flétrir, à s'en indigner tous les jours que Dieu fait, à s'en venger indéfiniment (et hier encore et encore aujourd'hui), on verrait qu'à tout le moins, l'Église romaine et l'autre sont à deux de jeu ; et peut-être que les huguenots nous laisseraient plus tranquilles »^[1].

Le même auteur déplore le mal que les querelles religieuses ont fait à la patrie française, et il fait une gloire à Bossuet de n'avoir jamais pu prendre son parti du déchirement de la France par les hérétiques. « Cela, non seulement, parce que, évêque catholique, il savait qu'il tenait la vérité ; mais encore c'est un si grand bien pour un peuple que l'unanimité religieuse, qui entraîne l'unité de l'éducation et des mœurs, et par là double les forces de la communauté, et même la rend plus heureuse par la paix de l'esprit ».^[2]

Et c'est parce que nous possédons cette paix de l'esprit qui nous vient de l'unité de notre foi, que nous ne voulons pas la laisser entamer par les francs-maçons, et c'est pour la conserver intacte que nous ne voulons pas les tolérer dans notre pays.

Mais ces paroles sont encore suggestives du devoir de l'heure présente : Faisons la lumière, nous disent-elles, le plus possible autour de nous. Nous

comprendrons mieux certains faits encore obscurs, et nous pénétrerons plus avant dans certains hommes dont le regard est faux et la conduite assez louche. Nous écarterons ensuite, de notre vie nationale, ce virus qu'on a voulu lui infuser.

Ne nous laissons pas arrêter par la répugnance, ni par une fausse discrétion. Le devoir nous est indiqué par la voix des souverains pontifes, ils attendent de nous cette marque de déférence. Si nous savons obéir, nous n'aurons pas à déplorer dans notre peuple les errements de la société du vieux monde.

Les papes sont nos maîtres dans la foi. « J'ai prié pour que ta foi ne défaille pas ». Eux aussi, ils sont des hommes de prière. Ils lui demandent leurs inspirations, le courage et la fermeté dans l'accomplissement de leur tâche.

Plus d'une fois, à la veille des jours, où ils devaient parler au peuple chrétien, on a vu Léon XIII ou Pie X prier au tombeau des saints apôtres, dans le silence de la Basilique Vaticane.

C'est de là que sont sorties nos armes : ce sont des armes bénies. Elles sont saintes parce qu'elles viennent de l'Esprit-Saint, elles sont saintes encore parce qu'elles servent aux bons combats.

1. ↑ Jules Lemaître, 2^e Conf. sur Fénelon.

2. ↑ *Op. cit.*

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Viticulum
- Guillaumelandry
- Ernest-Mtl
- Sixdegrés
- Cantons-de-l'Est
- Tylwyth Eldar

1. ↑ <http://fr.wikisource.org>

2. ↑ <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>

3. ↑ <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>

4. ↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur